

# Dénombrement de la population de 1967

## dans la circonscription des Iles sous le vent

En l'absence de recensement nouveau, les données démographiques les plus récentes sont constituées par le dénombrement de la population effectué au cours du 2<sup>e</sup> trimestre de 1967 par le Service des Affaires Administratives.

Des critiques ont été formulées localement sur la valeur de ce dénombrement si bien que l'Assemblée Territoriale de la Polynésie française a refusé d'entériner les résultats publiés. Certes, des erreurs ont été commises. Elles sont imputables à une préparation hâtive et surtout à un manque de contrôle permanent dans le déroulement des opérations de collecte et de dépouillement des renseignements. Toutefois, il convient de préciser que la plupart des mécomptes concernent l'île de Tahiti et la zone urbaine plus particulièrement. Ailleurs, la valeur du dénombrement ne saurait être niée et les résultats apparaissent comme dignes de foi.

Toutefois, de par sa nature, ce dénombrement n'apporte pas de renseignements aussi complets que ceux obtenus lors du recensement de 1962. Les renseignements recueillis au niveau des ménages concernaient l'état-civil (sexe, âge, lieu de naissance, appartenance ethnique), la religion, la profession.

Pour diverses raisons, le dépouillement des fiches de renseignements effectué par le Service des Affaires Administratives n'a porté que sur deux données d'état-civil : l'âge et le sexe. Les autres données n'étant pas exploitées, nous avons été amené à effectuer un nouveau dépouillement portant sur l'ensemble des renseignements<sup>1</sup>. Cette opération a permis de corriger les erreurs commises antérieurement dans le dénombrement de la population — nos résultats diffèrent de ceux publiés par l'administration — et de con-

1. Vu l'importance du travail à accomplir, le dépouillement n'a pu être effectué que pour la circonscription des Iles Sous le Vent où se trouve notre terrain de recherche.

naître plus précisément la situation démographique de la population des Iles sous le Vent. Ce sont ces résultats que nous présentons et analysons ici.

#### 1. — RÉSULTATS GLOBAUX. ÉVOLUTION DE LA POPULATION

Pour les Iles Sous le Vent, le dénombrement de 1967 a donné les résultats suivants :

*Population de la circonscription des Iles Sous le Vent :  
par sexe et par île.*

Ile	Sexe	M	F	TOTAL
— Raiatea. ....		3 130	3 054	6 184
dont Uturoa.....		1 178	1 219	2 397
— Tahaa .....		1 893	1 837	3 730
— Huahine .....		1 443	1 379	2 822
— Bora-Bora. ....		1 024	1 036	2 060
— Maupiti. ....		366	269	635
Total .....		7 856	7 575	15 431
Atolls <sup>1</sup> .....		—	—	63
TOTAL Iles Sous le Vent.....		—	—	15 494

Ces résultats font apparaître une diminution très sensible de la population de cette circonscription entre 1962 et 1967.

	1956	1962	1967	Recensement de 1962-1967 — %
— Raiatea. ....	6 029	6 210	6 184	— 0,4
dont Uturoa .....	2 132	2 135	2 397	+ 12,3
— Tahaa .....	4 112	4 330	3 730	— 13,8
— Huahine .....	2 796	3 214	2 822	— 12,2
— Bora-Bora.....	1 765	1 723	2 060	+ 19,5
— Maupiti. ....	665	658	635	— 3,5
— Atolls .....	60	42	63	+ 50
Ensemble .....	15 427	16 177	15 494	— 4,2

1. Atolls de Mopéïa, Scilly, Bellinghausen, Tupai dont nous n'avons pas pu obtenir les fiches de renseignements. Pour ces raisons, la population des atolls, par ailleurs peu importante, sera négligée par la suite, et seules les populations des îles de Raiatea-Tahaa, Huahine, Bora-Bora, Maupiti seront analysées.

DÉNOMBREMENT DE LA POPULATION DES ÎLES SOUS LE VENT

Alors que la population des Îles Sous le Vent s'était accrue de 4,9 % entre 1956 et 1962, elle a diminué de 4,2 % entre 1962 et 1967. Cette diminution ne résulte pas d'une détérioration de la « balance démographique ». En effet, la balance Naissance-Décès est largement positive et aurait dû entraîner une augmentation de la population de 14,6 %, soit un accroissement moyen annuel d'environ 3 %. Les taux de natalité (43 ‰) et de mortalité (10 ‰) confirme le bon état démographique de cette population.

Dans ces conditions, cette diminution de la population s'explique par un exode massif qui affecte l'ensemble de la circonscription et plus particulièrement les îles de Tahaa et de Huahine. On peut évaluer le solde négatif à en moyenne 0,8 % par an. L'examen de la pyramide des âges fait apparaître un fort déficit de jeunes adultes (de 20 à 40 ans) et de jeunes enfants (0-5 ans), qui n'est dû ni à une augmentation du taux de mortalité, ni à un affaiblissement du taux de natalité.

Grâce à leurs capacités de fixation et d'attraction humaine, le tourisme et l'urbanisation expliquent l'accroissement démographique de l'île de Bora-Bora (19,5 %) et du petit centre d'Uturoa (12,5 %), qui évoluent contrairement à la tendance démographique générale de la circonscription.

2. — LES DONNÉES DE L'ÉTAT-CIVIL

— Age et sexe.

	1962	1967
0 — 19 ans .....	57,1 %	59,1 %
20 — 59 ans .....	38,0 %	35,9 %
+ 60 ans .....	4,0 %	4,8 %
N.D. ....	0,7 %	0,2 %

La population des Îles Sous le Vent est une population jeune ; les moins de 20 ans représentent 59,1 % de la population contre 57,1 % en 1962. Par contre, les adultes de 20 à 59 ans régressent notablement : 35,9 contre 38,0. Le taux de masculinité passe de 105 à 103, ce qui est dû à la prédominance des départs d'hommes sur les départs de femme. Ceci se trouve confirmé par l'examen de la pyramide des âges qui révèle un plus fort déficit de jeunes adultes de sexe masculin.

— Lieux de naissance et groupes ethniques.

86,5 %	de la population est née	dans la circonscription
67,5 %	—	dans l'île de résidence
10,7 %	—	dans les autres îles de la Polynésie
2,3 %	—	hors de la Polynésie.

Ces pourcentages sont sensiblement identiques à ceux de 1962. Il faut noter que, bien que faible, le nombre de gens nés en France a doublé entre 1962 et 1967 ; à l'inverse, le nombre de gens nés en Chine a diminué de moitié.

Groupes ethniques	1962	1967
Polynésiens. ....	80,9 %	84,5 %
Demis. ....	7,5 %	3,4 %
Européens. ....	0,7 %	1,5 %
Demi-chinois, Chinois. ....	10,6 %	10,2 %
Autres. ....	0,3 %	0,4 %

Tels quels les résultats du dénombrement font apparaître un gonflement du groupe « Polynésien », et à l'inverse une diminution importante du groupe « Demi ». En fait, ces groupes n'ont pas subi de telles variations. Ils faut plutôt voir ici la conséquence des erreurs d'appréciation commises par les agents recenseurs dans l'appartenance des individus au groupe « Demi ». Ce groupe est difficile à identifier avec précision (surtout dans les îles où il est souvent très intégré au groupe « Polynésien ») car les critères d'appréciation sont très subjectifs.

Le peuplement chinois est stable ; il est solidement implanté dans l'île de Raiatea et principalement à Uturoa où il détient le quasi-monopole du commerce. Quant aux Européens, leur nombre s'accroît régulièrement, surtout à Raiatea et Uturoa, par suite du développement des besoins de l'Administration et de l'Enseignement.

— *Les religions.*

Religions	1962	1967
Protestants. ....	79,5 %	79,2 %
Catholiques. ....	5,7 %	6,7 %
Mormons et Kaitos. ....	3,6 %	5,7 %
Adventistes. ....	5,3 %	4,8 %
Autres religions. ....	5,9 %	2,3 %
Non déterminés. ....	—	1,3 %
Total. ....	100 %	100 %

Les résultats confirment la prédominance de la religion protestante dans une circonscription qui fut très tôt évangélisée par les missionnaires anglo-saxons. Les autres religions, introduites longtemps après, ne sont pratiquées que par une très faible partie de la population. Notons cependant les légers progrès enregistrés par les religions catholique, mormone et kanito.

## 3. — LA POPULATION ACTIVE

Les comparaisons entre les résultats de 1962 et ceux de 1967 se révèlent bien difficiles, car les définitions utilisées n'ont pas été identiques. On peut néanmoins obtenir les résultats suivants :

	1962	1967
<i>Nombre d'actifs</i>		
% de la population totale .....	24,5 %	23,6 %
% de la population masculine en âge de travailler.....	88,3 %	88,2 %
% de la population totale en âge de travailler.....	46,4 %	45,9 %
<i>Nombre d'actives</i>		
% de la population totale .....	7,0 %	5,2 %
% de la population féminine en âge de travailler.....	28,0 %	21,3 %
% de la population totale en âge de travailler.....	13,3 %	10,2 %
<i>Ensemble des sexes : nombre d'actifs</i>		
% de la population totale .....	31,6 %	28,8 %
% de la population en âge de travailler.....	59,6 %	56,2 %

Ces taux d'activité révèlent une régression de la population active. Certes, les départs importants d'actifs, surtout masculins, expliquent en partie ce phénomène. Mais, outre une diminution de la population en âge de travailler, il faut tenir compte d'une sous-estimation du travail féminin<sup>1</sup>, en particulier au niveau des « travailleurs familiaux agricoles »<sup>2</sup>.

Les taux d'activité par âge font apparaître un ralentissement de l'activité surtout dans les tranches d'âge les plus affectées par l'émigration. Seule la tranche d'âge 15-19 ans fait ressortir un accroissement notable de l'activité qui est plus apparente que réelle. En effet, la majorité des personnes actives de cette tranche d'âge sont des étudiants des deux sexes poursuivant leurs études au-delà de l'âge légal. Cela ne doit pas masquer un fait important : 30,4 % des hommes de cette tranche d'âge sont inactifs ou n'ont pas de travail régulier, et constituent autant de candidats à l'émigration. Si l'on y ajoute la totalité, ou une partie des étudiants qui se placeront à court terme sur le marché du travail, et seront amenés à quitter la circonscription, on prend conscience de la gravité de la situation actuelle.

L'analyse des professions met en évidence deux phénomènes importants déjà constatés en 1962 : le recul des professions agricoles, le développement des activités non agricoles.

1. Ceci trouverait confirmation dans l'évolution du taux de masculinité de la population active : il passe de 348 en 1962 à 450 en 1967 (taux de masculinité : nombre d'hommes actifs pour 100 actives féminines).

2. Travailleurs familiaux : membres d'une famille travaillant occasionnellement sur l'exploitation agricole et ne recevant pas de salaire : épouses, enfants.

Les actifs du secteur agriculture, pêche et élevage représentent 45,9 % de la population active totale contre 74,7 % en 1962. La différence est énorme. Certes, nous pensons que la sous-estimation du rôle des « travailleurs familiaux » est partiellement responsable de cet état de fait. Malgré tout, il ne saurait être question de nier l'évolution actuelle qui conduit à l'abandon progressif d'une agriculture en crise par les éléments les plus jeunes de la population. Les activités agricoles régressent régulièrement au fur et à mesure que l'on descend l'échelle des âges, et sont remplacées par des activités salariées non agricoles.

*Répartition des personnes actives des deux sexes par âge.*

	Agriculteurs Salariés agricoles Pêcheurs	Salariat non agricole ouvriers spécialisés manœuvres	Divers cadres employés fonctionnaires	autres activités
15 — 19 ans....	15,7 %	26,4 %	2,1 %	55,8 %
20 — 24 ans....	26,9	38,4	26,1	8,6
25 — 29 ans....	44,4	33,6	17,1	4,9
30 — 34 ans....	46,0	37,5	8,5	8,0
35 — 39 ans....	56,2	26,0	10,0	7,8
40 — 44 ans....	57,1	24,1	11,6	7,2
45 — 49 ans....	59,7	23,2	11,0	6,1
50 — 54 ans....	74,5	17,5	5,4	2,6
55 — 59 ans....	71,2	15,6	7,2	6,0
60 ans et +....	73,3	10,3	4,3	12,1
N.D. ....	53,2	25,6	0,6	20,6
Ensemble .....	45,9	26,5	10,0	17,6

On constate donc une diversification des activités surtout chez les jeunes qui s'orientent vers le salariat non agricole et les branches d'activité les plus prospères (Bâtiments-Travaux publics, Administration et Services) grâce aux investissements publics et privés dans le domaine de l'Équipement et du Tourisme.

#### 4. — LES MÉNAGES

Au cours de la période 1962-1967, le nombre des ménages a diminué de 11 %. On constate donc que les mouvements migratoires qui affectent les Îles Sous le Vent ne sont pas le fait exclusif de jeunes hommes en quête de travail. Les ménages émigrent aussi <sup>1</sup>.

1. Au cours de la même période, le nombre des enfants de moins de 15 ans a diminué de 11,5 % et cela malgré la vitalité démographique de la circonscription.

## DÉNOMBREMENT DE LA POPULATION DES ÎLES SOUS LE VENT

La composition des ménages reste stable.

	1962	1967
Nombre de personnes par ménage .....	5,9	5,5
Nombre d'enfants de moins de 15 ans par ménage .....	2,9	2,9
Nombre d'actifs par ménage.....	1,7	1,7

La répartition suivant la catégorie socio-professionnelle du chef de ménage fait apparaître une prédominance des exploitants agricoles qui représentent 54,4 % des chefs de ménage, contre 9,6 % aux chefs de ménages fonctionnaires-ouvriers de l'état et des collectivités, 15,2 % aux ouvriers non agricoles, et 8,3 % aux Indépendants du Commerce et de l'Industrie. Pour 1962, les pourcentages correspondants sont inconnus dans la circonscription des Iles Sous le Vent, mais au vu des pourcentages de l'ensemble de la Polynésie, il semble que les chefs de famille exploitants agricoles soient en nette régression, et que l'éventail des branches d'activité soit de plus en plus ouvert.

### CONCLUSION

Au terme de cette analyse, il convient de faire ressortir l'intérêt de ce dénombrement de la population pour les Iles Sous le Vent. Certes, il n'est pas exempt d'erreurs, mais d'une façon générale les résultats cernent de près la réalité. Il permet de suivre l'évolution démographique des Iles Sous le Vent, et de mettre en évidence l'importance du phénomène migratoire. Ce phénomène de dépopulation qui affecte une population essentiellement agricole, n'est pas irrémédiable. Il peut être combattu et enravé par une politique susceptible d'augmenter le niveau de l'emploi. L'amélioration de la situation agricole, l'essor du tourisme, l'extension des travaux d'équipement peuvent contribuer à retenir chez eux les éléments les plus jeunes et les plus actifs. Pour l'heure, le problème est grave car si la situation actuelle se maintient, c'est la vitalité démographique et donc l'avenir des Iles Sous le Vent qui est en péril.

Jean FAGES,

*attaché à l'ORSTOM de Papeete.*

Journal  
de la  
Société  
des  
**OCÉANISTES**



Musée  
de l'Homme  
Paris 16

Extrait du  
numéro 34  
TOME XXVIII  
Mars 1972

O. R. S. T. O. M.

Collection de Référence

5450 *grad.*